

EN CONCLUSION

Depuis bientôt 40 ans, le Languedoc-Roussillon est entré dans un cycle de croissance démographique qui inverse la tendance au reflux continu qui l'avait affecté durant la première moitié du 20^{ème} siècle. Sur cette dernière période, cette région avait accumulé un certain nombre de retards de développement dont ceux relatifs aux structures productives n'étaient pas les moindres. Ce passé a légué un héritage qui accroît d'autant les coûts inhérents au développement enregistré durant ces dernières décennies. De plus, le contexte de mondialisation des activités et des échanges a pour effet d'augmenter la vulnérabilité d'activités et de territoires déjà exposés à de fortes turbulences d'origine interne.

Au total, le Languedoc-Roussillon aborde le 21^{ème} siècle avec des atouts incontestables mais devra faire face à des défis de grande ampleur.

Le premier de ces défis est lié à la forme très particulière de la pyramide des âges qui, à relativement court terme, va poser dans toute son ampleur deux problèmes déjà émergents aujourd'hui.

Il s'agit d'abord du problème du remplacement d'une génération, nombreuse en hommes et femmes, aujourd'hui au seuil de la retraite, et dont les sorties d'activité risquent de se traduire par une perte en capital de savoirs faire. Les déficits de formation relevés dans les catégories jeunes de la population active, en rendant difficile la transition inter-générationnelle, risquent globalement de se traduire par une perte de compétitivité pour l'économie régionale.

De façon plus générale, le phénomène de vieillissement des populations, résultat des progrès de l'espérance de vie, va accentuer la caractéristique âgée de la population régionale. Le budget social du Languedoc-Roussillon va s'en trouver grevé d'autant et ce, dans un contexte de situation tendue des ressources des collectivités en charge de ces catégories de population.

Les problèmes qui précèdent, s'ils ne sont pas spécifiques au Languedoc-Roussillon se posent dans cette région de façon plus aiguë qu'ailleurs.

En revanche, la croissance démographique fait émerger un certain nombre d'autres difficultés dont l'accumulation confère au Languedoc-Roussillon une situation quasiment unique dans l'espace métropolitain.

Il en est ainsi des enjeux de maîtrise de l'étalement urbain et des conflits d'usage qui en résultent au regard des utilisations plus traditionnelles de l'espace, notamment des activités agricoles. Fortement consommatrice d'espaces, la croissance démographique génère simultanément des phénomènes de valorisation et de dévalorisation. La pression urbaine accentue la rareté elle-même source de valorisation du foncier. Inversement, parmi ces espaces, nombre d'entre eux, à caractère naturel ou agricole, étaient des éléments constitutifs de richesse patrimoniale. Les Schémas de Cohérence Territoriale, les structures de coopération intercommunale constituent les outils les plus récemment mis à disposition des décideurs afin de maîtriser les processus de structuration des territoires.

Déclin démographique et déclin économique ont été alternativement en relation causale durant environ un siècle, de la mi 19^{ème} à la mi 20^{ème}. Autant l'histoire récente a donné l'exemple d'une réversibilité rapide sur le plan de la démographie, autant la sphère économique fait preuve d'une plus forte inertie. Les retards accumulés durant plusieurs décennies en terme de développement économique pèsent encore sur la société régionale. En témoigne la position du Languedoc-Roussillon sur le classique critère du Produit Intérieur Brut par tête : en dernière position parmi les régions de France métropolitaine, dans le dernier quart des régions qui composent les pays de l'Union européenne.

Ces retards en terme de développement économique ont comme conséquence directe une certaine étroitesse des bases imposables qui limite les ressources des Collectivités en charge des diverses fonctions de régulation de la vie sociale. Au regard de ressources contraintes, les nouveaux besoins induits par la croissance démographique ont comme effet immédiat des charges de fonctionnement et surtout d'investissement supplémentaires.

Il en est ainsi dans les domaines des équipements urbains de transport, des équipements d'accueil scolaire, du logement social, des infrastructures de traitement des eaux usées et des déchets.

Cette situation a entraîné un recours à l'endettement dont les proportions actuelles excèdent sensiblement les situations moyennes rencontrées dans le reste de la France. De ce fait la capacité des Collectivités à pouvoir disposer de ressources à la hauteur des enjeux auxquels elles sont confrontées n'est pas acquise, même dans l'hypothèse où la croissance démographique viendrait à se modérer sur les quinze prochaines années.

Le développement durable du Languedoc-Roussillon et la contribution de la région à celui du pays devront donc pouvoir s'appuyer sur la solidarité nationale, en particulier s'agissant des enjeux territoriaux les plus déterminants pour l'avenir.